



CROC'VACANCES

LIVRET DE PRESENTATION

Prochaines dates d'ouverture

Relâches 17 au 21 février 2025

Ploques 14 au 17 avril 2025

†

30 juin au 4 juillet

7 juillet au 11 juillet

4 août au 8 août

11 août au 15 août

Automne 13 au 17 octobre

Bienvenue à l'**UAPE Croc' Vacances**,

Votre enfant va être accueilli au sein de notre Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) pendant les vacances et nous nous réjouissons de collaborer avec vous.

Ce livret est une brève présentation de certains éléments administratifs, réglementaires et pédagogiques liés à l'accueil de votre enfant dans notre structure.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous nous réjouissons de collaborer avec vous.

L'équipe de Direction

Les Unités d'Accueil pour Écoliers (UAPE)

L'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs (ASIPE) dispose de cinq unités d'accueil pour écoliers (UAPE). Leur mission est d'accueillir les enfants dont les parents travaillent, en dehors des temps d'école.

Payerne : Croc'Bonheur et Croc'Odile

Grandcour : Le P'tit Château

Corcelles-près-Payerne : Croc'Banquise

Granges-Marnand : Le P'tit Bosset

Pendant les vacances, tous les enfants scolarisés dans les établissements primaires de l'ASIPE sont réunis dans une seule UAPE, nommée **Croc'Vacances**. Les locaux de l'UAPE Croc'Odile ont été choisis pour leur emplacement, leurs commodités (taille de la structure, cuisine, salle de repos, place de jeux à côté, terrains de sport...) et pour les possibilités d'activités à proximité.



Rue des Vernes 21, 1530 Payerne
dans le collège des Rammes, places de stationnement
indiquées en bleu ci-dessous



026 662 67 95
079 357 66 97



Informations - annonces

De nombreuses informations sont communiquées et demandées en lien avec l'accueil de votre enfant. Il y a différents interlocuteurs avec chacun ses compétences.

Type d'informations	A qui ?	Comment ?
Annnonce absence (maladie ou autre) Annnonce de retard	Equipe éducative	Appel ou message combox 026 662 67 95 dès 7h Appel, Sms ou WhatsApp 079 357 66 97
Le repas est remboursé si l'annonce de l'absence de midi est faite avant 8h00.		
Personnes autorisées à venir chercher l'enfant	Equipe éducative	Formulaire
Autorisation trajet	Equipe éducative	Formulaire
Autorisation médicament	Equipe éducative	Formulaire
Les médicaments doivent être transmis à l'équipe éducative par un adulte et avec une étiquette mentionnant le nom/prénom de l'enfant et la posologie.		
Insatisfaction de la prise en charge	Equipe éducative Direction	Par e-mail : parascolaire@asipe-broye.ch

Affaires personnelles

Votre enfant a besoin, au sein de l'UAPE **Croc' Vacances**, d'affaires personnelles adaptées à la météo du jour.

Pour minimiser les pertes, les mélanges et/ou les échanges d'affaires personnelles, il est demandé de mettre sur chaque habit/objet le prénom + initiale du nom de l'enfant. Chaque enfant aura un casier et un crochet personnel.

Affaires personnelles	
En tout temps	Pantoufles – chaussures d'intérieur
	Habits de rechange
	Brosse à dents et dentifrice
	Gourde
	Sac à dos
	Bonnes chaussures
S'il y a du soleil	Chapeau ou casquette, lunettes à soleil et crème solaire
S'il pleut	Veste et pantalon contre la pluie et bottes
S'il fait froid	Bonnet, gants, écharpe
S'il neige	Combinaison de ski + habits pour l'intérieur

Ces affaires seront ramenées à la maison à la fin du Croc' Vacances.

Informations de l'enfant

Les informations que vous avez données à son lieu d'accueil habituel (n° de téléphone, allergie, régime alimentaire, personne autorisée à venir chercher l'enfant...) sont transmises à l'UAPE **Croc' Vacances**.

Horaire de la journée

Le tableau ci-après montre les deux journées type de l'accueil durant les vacances. Elles commencent à 7h00 avec l'arrivée des enfants (selon modules choisis) jusqu'à 8h30. Il est important que l'enfant soit accompagné à l'intérieur de la structure pour faire la transition entre la famille et l'UAPE. Ce moment d'échange permet la transmission des informations importantes pour que l'enfant passe une bonne journée.

Les enfants ont la possibilité de déjeuner de 7h00 à 8h00. S'ils ont mangé avant d'arriver, ils peuvent faire des jeux libres. A 8h30, l'accueil commence. Il a pour but de faire les présentations (personnel encadrant et enfants), d'expliquer le déroulement de la journée et les activités prévues.

Les enfants se verront proposer plusieurs activités tout au long de la journée ou pourront aussi faire des jeux libres. Ils seront obligés de participer aux activités qui auront lieu à l'extérieur.

Avant le repas, les enfants sont à nouveau rassemblés pour leur présenter le personnel encadrant de l'après-midi, leur expliquer la suite de la journée et leur permettre d'échanger avec tout le groupe.

Les repas sont confectionnés et livrés par un traiteur. L'équipe éducative souhaite que les repas soient des moments chaleureux et conviviaux.

Un moment de repos est prévu en début d'après-midi. Il peut parfois se faire sous forme d'activité calme (sieste, lecture, yoga, ...).

Les départs à la maison se font à partir de 16h, en fonction des modules choisis. Cet horaire de départ permet de planifier les sorties et les activités. Il est important de venir chercher l'enfant à l'intérieur de la structure pour faire la transition entre l'UAPE et la famille.

Un programme journalier sera affiché à l'entrée de la structure.

Horaire	Journée dans l'UAPE			Journée à l'extérieur				
7h00	Arrivée	Jeux libres	Petit-déjeuner	Arrivée	Jeux libres	Petit-déjeuner		
7h30								
8h00								
8h30	Accueil + Présentation + organisation + choix			Accueil + Présentation + organisation + choix				
9h00	Activités planifiées		Jeux libres	Activités planifiées + collation				
9h30								
10h00	Collation							
10h30	Activités planifiées							
11h00								
11h30								
12h00	Présentation + organisation + choix			Présentation + organisation + choix				
12h30	Repas			Repas				
13h00								
13h30								
14h00	Jeux libres			Jeux libres				
14h30	Repos ou activité calme			Repos ou activité calme				
15h00				Activités planifiées + collation				
15h30				Collation		Départs		
16h00				Départs				
16h30	Activités planifiées		Jeux libres					
17h00								
17h30								
18h00								
18h30	Départs			Départs				

L'encadrement

Le personnel du Croc' Vacances est composé de tout le personnel éducatif des 5 UAPE de l'ASIPE. Un tournus est organisé sur toute l'année.

L'équipe éducative prend en compte tous les éléments des axes pédagogiques pour remplir sa mission et permettre à chaque enfant d'avoir une belle évolution dans un espace où il se sent à sa place.

Direction

Un tournus est organisé entre les directions des différentes structures (voir ci-dessous). Un courrier vous informe du nom de la personne responsable pour chaque semaine d'ouverture de l'UAPE **Croc' Vacances**.

Cette personne sera joignable au numéro **026 662 67 95**.

Prénom et Nom	Fonction	UAPE
Corinne Magne	Directrice générale	ASIPE
Noémie Corthésy	Directrice	Le P'tit Bosset
Patrik Cornu	Directeur	Croc' Banquise
Christel Joye	Directrice	Croc' Bonheur
Mélanie Jöhr	Directrice	Croc' Odile
Estelle Oberson	Directrice	Le P'tit Château

Axes pédagogiques

Chaque personne est unique et a droit à une attention particulière. L'UAPE **Croc' Vacances** ne se base pas sur une pédagogie particulière s'inspire de plusieurs courants différents. Chaque personne fréquentant l'UAPE **Croc' Vacances** influe sur nos pratiques. Chaque professionnel garde sa propre identité, ses interprétations et ses particularités à l'intérieur de notre fonctionnement idéologique.

La bienveillance, l'autonomie et l'estime de soi sont trois notions phares. Elles sont traitées de manière indirecte au travers des quatre axes pédagogiques ci-après.



Normalement
c'est la place
pour MA veste,
mais comme je
n'arrive pas encore
à l'enlever tout
seul, c'est devenu
MA place...

**Avoir sa place /
une place**



Un, deux.
C'est fou comme je
m'entends bien!

**Etre écouté.e /
(s') écouter**



Etre reconnu.e



Etre sécurisé.e

Avoir sa place, une place

Ce besoin a une importance particulière dans la vie en collectivité. La collectivité sous-entend la participation à un groupe, ce qui suppose interactions, relations, et socialisation. L'enfant en bas âge, selon Piaget, a une manière d'appréhender le monde égocentrique même s'il développe des compétences sociales. L'équipe éducative veille à ce que chacun puisse tenir son/un rôle dans ses interactions selon ses propres compétences (leader, aisance, empathie, individualisme, craintes, discrétion...).

L'équipe éducative tient compte de ces spécificités tout en garantissant une dynamique collective harmonieuse. Chaque enfant ayant donc son identité propre, il ne lui en est pas donné une autre qui soit plus affective (surnom, diminutif...). L'équipe éducative désigne les enfants par leur prénom, voire en y ajoutant le nom de famille pour pouvoir différencier deux enfants ayant le même prénom.

L'équipe éducative veille non seulement à ce que l'enfant ait une place dans le groupe, mais également à ce qu'il ait une place dans les locaux (espace de rangement personnel...). L'utilisation de listes est un outil permettant de certifier l'attention à la place de chacun.



Normalement c'est la place pour MA veste, mais comme je n'arrive pas encore à l'enlever tout seul, c'est devenu MA place...

Être écouté.e / (s') écouter



Le verbe écouter se décline de plusieurs manières : s'écouter, écouter, être écouté... L'équipe éducative est attentive à l'ensemble de ces déclinaisons dans son travail au quotidien quel que soit son interlocuteur. Nous tendons vers l'exploitation de la communication non violente (CNV) qui met en avant le parler en « JE », à l'expression de ses sentiments et à la formulation d'une demande claire et réaliste. L'écoute s'adresse donc aux autres et à soi-même (mes limites, mes goûts...).

Être reconnu.e



"Chaque personne est unique". L'enfant est un individu à part entière avec sa personnalité, son histoire. Il est imprégné de sa culture. Il possède ses propres rythmes biologiques et d'apprentissage, son propre développement. Les notions de groupe (collectivité) et d'individus sont contradictoires et pourtant elles font partie de notre quotidien.

L'équipe éducative cherche à ce que l'enfant ait un sentiment d'appartenance au groupe tout en gardant son identité propre et unique. L'équipe éducative adapte ses actions professionnelles à chaque enfant. Les interventions auprès des enfants peuvent donc être différentes dans une situation identique. Le principal travail de reconnaissance passe par la verbalisation et la valorisation (éducation positive). L'équipe éducative donne le droit à l'enfant de s'exprimer sur ce qu'il ressent. La reconnaissance de son vécu (émotions, ressentis...) ainsi que la reformulation sont des outils importants à la reconnaissance de l'autre. La connaissance des enfants dans leur individualité passe par une observation pointue de l'enfant qui amène à une connaissance de ce dernier au niveau comportemental, affectif, moteur et cognitif.

Etre sécurisé.e



Lorsque la sécurité de l'enfant est garantie, il peut se décentrer et apprendre à considérer l'autre. Le sentiment d'être sécurisé est en lien avec celui de sécurité tant affective que physique. Chaque enfant est en construction et donc encore fragile. Il l'est peut-être davantage en collectivité hors de son contexte familial et donc avec des repères différents.

Cette relation de confiance se crée en grande partie lors des premiers temps d'accueil avec l'UAPE [Croc' Vacances](#) (*direction, personnel, locaux, ambiance générale...*). L'équipe éducative est attentive à entretenir et renforcer ce lien de confiance.

Pour ce faire, l'attitude éducative est primordiale. Il s'agit de savoir être et de manière d'agir. La verbalisation est un outil fondamental de l'équipe éducative qui peut mettre des mots sur ce qui va se passer (anticipation), sur ce qui se passe et sur ce que vivent ou ressentent les personnes (personnel éducatif et enfants voire parents). Elle offre ainsi une visibilité sur les actions professionnelles

socio-éducatives et son organisation. L'équipe éducative est attentive à avoir une certaine homogénéité dans son discours, ses actions professionnelles et ses demandes auprès des familles (enfants et parents). L'équipe éducative peut sécuriser l'enfant tant de manière physique sur sollicitation de l'enfant que verbale. Tout changement, toute nouveauté est expliquée au groupe ou à l'enfant en particulier. Chaque règle et intervention ont du sens et sont expliquées.

Obligation légale d'aviser l'autorité - DGEJ

Art. 314 du code civil suisse

« Les professionnels de la médecine, de la psychologie, des soins, de la prise en charge et du service social, les éducateurs, les enseignants, les intervenants du domaine de la religion et du domaine du sport, lorsqu'ils sont en contact régulier avec les enfants dans l'exercice de leur activité professionnelle sont tenus d'aviser l'autorité de protection de l'enfant lorsque des indices concrets existent que l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de l'enfant est menacée et qu'ils ne peuvent pas remédier à la situation dans le cadre de leur activité ».

Une attention est donc portée à la santé des enfants accueillis. Hors situation grave et/ou urgente, nous vous faisons part de nos observations et tentons de trouver des solutions de soutien et d'accompagnement avec vous. Si cet accompagnement est insuffisant pour faire évoluer la situation, nous avons l'obligation légale d'annonce à l'autorité compétente : Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ).

En cas de besoin ou de question, n'hésitez pas à nous solliciter. Le soutien à la parentalité (réfléchir avec vous et vous rediriger le cas échéant) fait partie de nos compétences professionnelles.

ASIPE

Association Scolaire Intercommunale
de Payerne et Environs

Rue Derrière la Tour 6
Case postale 157
1530 Payerne

026 662 68 00
parascolaire@asipe-broye.ch

